



AU PROGRAMME

De SYDELA à Territoire d'énergie Loire-Atlantique (TE44)	P.1
Opération de pilotage de la sobriété Éclairage public (Fonds vert)	P.2
Loi d'Accélération des énergies renouvelables	P.2
Signature du nouveau contrat de concession	P.3
Relooking d'un poste électrique à Legé	P.3
Retour sur les Commissions territoriales 2023	P.4
TE44 et le Biogaz : les feux sont au vert	P.4

DE SYDELA À TERRITOIRE D'ÉNERGIE LOIRE-ATLANTIQUE (TE44)

Le mercredi 31 mai 2023, élus et collaborateurs TE44, actuels et anciens, ont célébré leur nouvelle identité !

Un changement de nom, en place depuis le 1er février 2023, pour **donner plus de visibilité aux valeurs** portées par le syndicat : mutualisation, solidarité, équité territoriale, service public.

Lire la suite : [Au revoir SYDELA, bonjour TE44 !](#) 



OPÉRATION DE PILOTAGE DE LA SOBRIÉTÉ SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC : TE44 OBTIENT POUR VOUS DES FINANCEMENTS (FONDS VERT)

Le Fonds vert est un **dispositif de l'Etat pour aider les collectivités territoriales** à financer des projets avec pour objectifs, l'augmentation de la performance environnementale des ouvrages, l'adaptation du territoire au changement climatique et l'amélioration du cadre de vie des citoyens.


A travers TE44, **les communes vont bénéficier d'une opération "clé en main"** financée par l'Etat (fonds vert et DSIL) et TE44 pour **moderniser les horloges pilotant votre éclairage public**.

Plus précisément, il s'agit de **remplacer les horloges obsolètes par des horloges astronomiques de 4ème génération télé-pilotables**, pour :

- Une gestion simplifiée,
- Une baisse des coûts d'exploitation,
- Une économie d'énergie.



Participez au webinar
de présentation de la
mobilisation du Fonds vert
pour vos collectivités
le mardi 27 juin 2023
de 16h à 17h

[Cliquez ici pour
vous inscrire](#) 

Contact

Anthony THOMAS

Responsable Exploitation-Maintenance

Éclairage public

06 27 20 44 83 | anthony.thomas@te44.fr

LOI D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES : TE44 SE MOBILISE POUR VOUS ACCOMPAGNER


Objectif de la loi : Accélérer le déploiement des énergies renouvelables et répondre aux objectifs climatiques fixés par l'Etat.

TE44 est déjà présent aux côtés des communes et des intercommunalités dans la définition de leurs objectifs de développement des énergies renouvelables, via différents accompagnements :

- La réalisation d'un plan d'actions (zonages, potentiels, cartographie, concertation, etc.), via l'élaboration d'un Schéma Directeur des Energies Renouvelables,
- L'évaluation de la pertinence et de la faisabilité des projets, ainsi que le suivi d'études de faisabilité,
- L'apport de subventions dans le cadre de la gestion déléguée des aides de l'ADEME pour les chaufferies bois, la géothermie ou le solaire thermique.



Participez au webinar
de présentation de l'offre
d'accompagnement
de TE44 sur la définition
des zones d'accélération
le jeudi 29 juin 2023
de 17h30 à 19h

[Cliquez ici pour
vous inscrire](#) 

Contact

Cédric GARNIER

Responsable Énergies renouvelables et planification

06 40 49 27 29 | cedric.garnier@te44.fr

SIGNATURE DU NOUVEAU CONTRAT DE CONCESSION

TE44, Enedis et EDF ont signé le vendredi 2 juin 2023 le nouveau contrat de concession de distribution électrique 2024-2054.

En tant qu'Autorité Organisatrice de la Distribution d'Électricité (AODE), TE44 est propriétaire des réseaux électriques que lui ont confiés 180 communes de Loire-Atlantique.

Au-delà du contrôle de concession, pour la première fois dans l'histoire du syndicat, **TE44 est dorénavant par ce nouveau contrat en situation de coordonner et d'arbitrer une part des investissements sur le réseau électrique.**

Fidèle à son projet de mandat 2020-2026, TE44 continuera à travers ce contrat à porter, pour le compte de ses communes adhérentes, ses efforts sur la sobriété énergétique avant tout, avec une attention particulière sur l'évolution du modèle de gouvernance des réseaux électriques du territoire.



RELOOKING D'UN POSTE ÉLECTRIQUE À LEGÉ

Grand rassemblement mercredi 31 mai après-midi pour inaugurer la fresque habillant le poste électrique route de Nantes !

TE44 et Enedis ont lancé une opération d'embellissement des postes électriques, encourageant ainsi les projets artistiques, pour dynamiser le cadre de vie, entretenir le patrimoine des communes, et sensibiliser les jeunes aux questions d'énergie à travers cet objet inscrit dans le paysage familier et quotidien.



POINTS DE VIGILANCE

RETARD DANS LES TRAVAUX



TE44 et ses entreprises, ainsi que sa SEM EnR44, s'efforcent de respecter les délais de chantier sur les réseaux et les installations énergies renouvelables, malgré la crise des matières premières et les difficultés de recrutement de collaborateurs qualifiés dans les entreprises.

Sur une partie des chantiers, la mise en service ENEDIS accuse toutefois actuellement un réel retard, faute de ressources expertes suffisantes dans leurs équipes, face à la dynamique de raccordements en Loire-Atlantique.

L'alerte est partagée entre nos entités, et des optimisations de processus chez ENEDIS sont en cours de mise en œuvre. Les recrutements techniques qualifiés sont toutefois une réelle difficulté sur le territoire.



VIDÉOPROTECTION ET CANDÉLABRES

Contactez TE44 avant toute pose de matériel de vidéoprotection sur des candélabres d'éclairage public neufs ou existants.

TE44 a la compétence Éclairage public et doit vérifier avec vous, en amont de chaque projet :

- La conformité réglementaire,
- La sécurité des installations,
- La qualité des réseaux de distribution d'électricité.

Contact

Anthony THOMAS
Responsable Exploitation
Maintenance Éclairage public
06 27 20 44 83
anthony.thomas@te44.fr

RETOUR SUR LES COMMISSIONS TERRITORIALES 2023



127
Participants

106
Collectivités
représentées

D'avril à mai 2023, **les élus de TE44 ont sillonné le territoire à la rencontre des élus locaux**, pour expliquer ce que fait le syndicat pour leurs collectivités. **Un grand merci à l'ensemble des participants !**

Un programme copieux autour **des enjeux énergétiques et de l'accompagnement de TE44**, sur :

- L'opération de pilotage de la sobriété Éclairage public (fonds vert)
- Les achats d'énergies
- La sobriété énergétique
- La vidéoprotection
- La loi d'Accélération des énergies renouvelables
- Le rôle de la **SEM EnR44** →
- Le contrat de concession
- Le Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS)

Retrouvez le support diffusé lors de ces commissions, ainsi qu'une synthèse des éléments clés à retenir ! →

Le badge « Green web » pour notre site internet

Le **site internet de TE44**, est hébergé sur une plateforme **responsable**. L'hébergeur Ovh s'alimente en partie avec des **énergies renouvelables**. Il est également engagé dans une démarche de **réduction de ses dépenses énergétiques**.

Diagnostiqué sobre énergétiquement, le site internet de TE44 a obtenu le label "Green web" par l'association Green Web Foundation, acteur de l'éco-conception du numérique.



Vos nouveaux interlocuteurs →

Claire DESFORGES
Responsable Concessions,
planification et innovation
réseaux



Steeven BOSGER
Chargé de projets
Énergies Renouvelables
SEM EnR44

TE44 ET LE BIOGAZ : LES FEUX SONT AU VERT

La lutte contre le réchauffement climatique nécessite le développement des énergies renouvelables, et parmi elles, **le gaz vert issu principalement de la méthanisation**. Locale et durable, consommée en circuits-courts, cette énergie verte constitue **une carte majeure dans le mix énergétique que promeut TE44**. Il s'agit d'envisager toutes les composantes de la filière, **de la production par méthanisation à la distribution de BioGNV, en passant par la question des réseaux**.

Découvrez en vidéo le fonctionnement de la méthanisation et des réseaux de gaz →

Pour TE44, **la méthanisation est un levier de développement**, à condition que les projets soient à taille humaine, menés en concertation avec les acteurs locaux, et qu'ils bénéficient directement aux territoires concernés. Conformément à cette conviction, lors de l'enquête publique, **TE44 a émis un avis défavorable au projet de méthaniseur XXL « Métha Herbauges » situé à Corcoué-sur-Logne (44)**.

